Communiqué de presse

Papeete, le jeudi 4 juin 2015

# L'IEOM publie ce jour sur son site internet sa note expresse

## Panorama des Australes

L'IEOM publie une note expresse intitulée « Panorama des Australes », qui s'inscrit dans la continuité des précédentes publications consacrées aux archipels des Tuamotu-Gambier et des Marquises. Ce document synthétique présente sur 8 pages les principales caractéristiques structurelles des Australes et compile les diverses données statistiques et économiques disponibles.

La note dresse une vue d'ensemble de l'économie de l'archipel au travers d'une présentation de ses principaux secteurs d'activité clés, tels que l'agriculture maraichère et l'artisanat traditionnel. Elle rassemble également les principales données de cadrage disponibles sur la démographie et le marché du travail et aborde le soutien de l'État et du Pays aux politiques publiques, ainsi que la situation financière des communes de l'archipel. Une partie est enfin consacrée à la description de l'activité bancaire.

### Le grenier des productions tempérées polynésiennes

La vie économique des Australes demeure tournée vers les activités traditionnelles : l'agriculture, en particulier maraichère, la pêche et l'artisanat. Le tourisme occupe en revanche une place encore embryonnaire dans l'activité économique de l'archipel et souffre de la portée limitée de la renommée de ces îles et du manque d'infrastructures touristiques.

L'archipel est l'unique producteur de pomme de terre du territoire (550 tonnes) et le principal fournisseur de carotte (410 tonnes, soit 97 % de la production polynésienne, offre encore insuffisante pour couvrir la demande, deux fois plus importante, du territoire). À Tubuai, une véritable filière s'est constituée autour de la production de la carotte.

À l'exception de l'agriculture maraichère de l'archipel, qui alimente le reste du territoire en légumes via les circuits de commercialisation classiques, les productions des Australes (pêche lagonaire, autres productions agricoles tempérées et artisanat d'art traditionnel) font l'objet d'une autoconsommation importante, le solde étant vendu à Tahiti grâce à un circuit informel de distribution familiale.

### L'accent mis sur les questions environnementales

Les ressources naturelles en eau douce des îles Australes sont suffisantes pour satisfaire aux besoins de leur population et l'essentiel des résidences principales reçoit l'eau courante (94 %). Chacune des cinq îles est équipée d'un réseau de distribution en eau géré par la commune. Concernant le traitement des eaux usées, les foyers possèdent presque tous une fosse septique individuelle (97 % des résidences principales). Enfin, pour le traitement des déchets non recyclables, un centre d'enfouissement technique (CET) est actuellement en cours de réalisation sur l'île de Tubuai et devrait être opérationnel fin 2015.

### Une seule présence bancaire complétée par l'ADIE

Depuis la fermeture de l'agence de la Banque de Tahiti à Tubuai en décembre 2014, seule la Banque SOCREDO est présente aux Australes (à Rurutu et Tubuai). Cette offre est complétée dans chacune des cinq communes par un bureau de l'Office des postes et télécommunication (OPT) qui propose des comptes chèques postaux et les transactions associées. En 2014, environ 7 250 comptes sont domiciliés dans l'archipel. Le secteur primaire domine les encours bancaires (56 % à fin 2014). Depuis 2011, l'Association du droit à l'initiative économique (ADIE), destinée aux micro-entrepreneurs exclus du système bancaire, est également présente dans l'archipel et a accordé 329 microcrédits aux Australes, dont 145 en 2014.

**L'Institut d'Émission d'Outre-Mer**, banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna) menant sa propre politique monétaire, constitue un acteur clé du développement économique et social de ces collectivités. Outre l'émission de ses propres billets et pièces, libellés en francs Pacifique, l'IEOM est également un observateur privilégié de la conjoncture économique, financière et bancaire ultramarine

***Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr.***

Contact presse : N. DUPONT tél : 40.50 65 17, nathalie.dupont@ieom.pf